



## **MEMOIRE DE STRATEGIE**

**La stratégie comme outil de reconquête  
d'une influence militaire en France**

**CBA ESNAULT Pierre (Terre)**

7<sup>e</sup> Promotion - DIV D - Groupe 5

**mars 2000**

## **FICHE DE PRESENTATION**

- 1- La stratégie comme outil de reconquête d'une influence militaire en France
- 2- Chef de bataillon ESNAULT Pierre, Armée de terre, Collège Interarmées de Défense
- 3- 01 mars 2000
- 4- Division D, Groupe 5
- 5- Mémoire de stratégie
- 6- Après une phase d'éloignement du pouvoir, les chefs militaires d'aujourd'hui pourraient s'appuyer sur leur expertise de la stratégie militaire pour conquérir une meilleure influence auprès du pouvoir politique et des décideurs en s'impliquant davantage dans la stratégie globale de la France. Ce regain d'influence servirait les intérêts de l'institution, à un tournant essentiel de son évolution, mais surtout ceux du pays et de sa politique étrangère.

Mots clés :

Influence, stratégie militaire, stratégie globale, chefs militaires, refondation, prévention.

# SOMMAIRE

## **Introduction**

### **I/ Le militaire, grand absent du pouvoir**

#### 11/ Les raisons de l'éloignement

- 111/ le traumatisme des guerres du siècle
- 112/ la méfiance de la nation
- 113/ le mutisme par l'atome

#### 12/ Les incidences sur la défense

- 121/ de la panne de volonté à la panne stratégique
- 122/ la primauté de l'économie et le poids des techniques
- 123/ l'inversion du processus d'élaboration de la politique de défense
- 124/ l'inversion stratégique

#### 13/ Les conséquences du nouveau contexte

- 131/ un nouveau modèle d'armée pour de nouveaux engagements
- 132/ la nation et son armée
- 133/ le désarroi des militaires

### **II/ La reconquête par la stratégie**

#### 21/ La stratégie militaire : maîtrisée mais perfectible

- 211/ place et rôle de la stratégie militaire
- 212/ les axes de la stratégie actuelle
- 213/ quelques pistes
  - 2131/ former les officiers
  - 2132/ fédérer les efforts

#### 22/ Conquérir la stratégie générale

- 221/ les acteurs
- 222/ les moyens
  - 2221/ des mesures internes peu coûteuses
  - 2222/ propositions en direction du politique

#### 23/ L'avenir de la stratégie

- 231/ la prévention, première fonction stratégique
- 232/ déprivatiser la violence

## **Conclusion**

## **INTRODUCTION**

Dans son *dictionnaire du XXI<sup>e</sup> siècle*, Jacques ATTALI<sup>1</sup> écrivait, face au mot « Armées » :

*« Elles devront affronter les nouvelles formes de conflits, assurer des missions de propagande, d'alerte humanitaire, de médiation, de surveillance d'accords de désarmement et de non-prolifération, de contre-terrorisme, d'espionnage, de dissuasion, de simulation, de piratage, de guerre-éclair.*

*Elles seront professionnelles, capables d'actions dites chirurgicales, et disposeront de réseaux d'information impliquant jusqu'au simple soldat. Le principe hiérarchique qui les fonde depuis l'origine sera remis en cause par leur transformation en réseaux. Elles devront recruter des journalistes, des spécialistes du Net, des généticiens, des psychanalystes.*

*Elles seront donc à la fois de plus en plus civiles dans leurs techniques, et moins intégrées à la nation par leur professionnalisme. Pour écarter les risques de construction d'une armée prétorienne, certains pays parmi les plus riches reviendront au service militaire obligatoire pour tous les citoyens ».*

Cette définition ne laisse pas indifférent, tant elle paraît relever à la fois de la réalité et de la fiction. Elle montre bien les formidables évolutions du monde, et au moins dévoile-t-elle bien l'interdépendance croissante et nécessaire entre le militaire et le civil, et donc entre les chefs et les politiques.

Or, alors que de grands bouleversements affectent l'emploi des forces armées dans un contexte international totalement nouveau, les militaires n'ont plus, en France, la place qui leur revient dans l'appareil de l'Etat, en partie parce qu'ils l'ont délaissée. Ce phénomène n'est pas exclusif de notre pays. A des degrés divers, il peut être observé dans les autres démocraties occidentales.

Dans l'intérêt de l'institution mais aussi du pays et de sa politique de défense, les militaires doivent reconquérir un espace au sein du pouvoir afin de réellement participer aux décisions politiques touchant à l'ensemble des problèmes de sécurité. Ainsi pourraient-ils œuvrer efficacement dans le

---

<sup>1</sup> Jacques ATTALI : *dictionnaire du XXI<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 1998.

cadre d'une stratégie globale au service de la paix et du rayonnement de la France dans le monde.

Pour y parvenir, le meilleur moyen semble de se réapproprier une partie de la stratégie globale, en s'appuyant une stratégie militaire bien définie et semble-t-il efficace, même si certains de ses aspects restent perfectibles.

Ainsi, après avoir évoqué les raisons qui ont conduit à la situation actuelle et examiné leurs conséquences, il sera aisé de montrer le rôle que pourrait jouer la stratégie dans cette reconquête utile pour l'institution et nécessaire pour le pays.

## **I/ Le militaire, grand absent du pouvoir**

A l'évidence, le militaire ne se trouve plus au cœur du pouvoir en France. Si les raisons profondes de cet éloignement sont à rechercher dans l'histoire du siècle et l'avènement du nucléaire, il reste que les chefs se sont plus ou moins volontairement placés eux-mêmes en marge du pouvoir.

Le bouleversement stratégique des années 80, s'ajoutant à une vision de plus en plus économique du monde, a par ailleurs conduit à une véritable inversion stratégique. L'adaptation de l'outil militaire français aux évolutions de toutes natures a encore accéléré le phénomène de dépossession des militaires de leur influence globale sur la vie du pays.

### **11/ Les raisons de l'éloignement**

Les guerres de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont fourni bien des raisons d'éloigner le chef militaire du pouvoir, engendrant un traumatisme moral croissant chez les militaires et une méfiance grandissante de la nation. L'apparition de l'arme atomique devait finir de dessaisir les militaires de leur autonomie en matière stratégique. Mais s'ils ont de plus en plus de mal à peser dans les décisions politiques, c'est, au-delà de phénomènes objectifs, pour partie de leur fait, en cultivant une retenue sans doute excessive vis à vis du pouvoir.

#### **111/ Le traumatisme des guerres du siècle**

Les guerres mondiales, puis de décolonisation, ont peu à peu placé le chef militaire au centre de toutes les critiques possibles, pour finalement le pousser en dehors du jeu politique. Pas un conflit d'envergure ne résiste à cette évolution :

- l'effroyable sacrifice de la Grande Guerre est resté pour partie dans la mémoire collective comme aggravé par l'attitude des généraux tardant à adopter les tactiques adéquates et globalement peu économes de la vie des hommes, privilégiant l'offensive à outrance et cherchant à effacer la terrible défaite de 1870. Ainsi, les noms de NIVELLE, MANGIN et bien d'autres restent à jamais attachés à l'idée de chefs inconséquents pour leur propension à consommer des effectifs pour des gains minimes.

- le désastre de 1940 reste également l'échec des généraux français, dont GAMELIN et WEYGAND demeurent les plus célèbres, à penser la guerre moderne, s'abritant derrière une stratégie de défense linéaire dont on a mesuré depuis l'ineptie, face à la fulgurance des attaques de blindés appuyés par des aéronefs.

- la défaite de Dien Bien Phû constitue l'épilogue aussi héroïque que dramatique de la guerre d'Indochine où, là encore, le général NAVARRE et le haut commandement auraient mal évalué la situation.

- quant à la guerre d'Algérie, elle est marquée du sceau de l'infamie, de quelque côté qu'on se place : trahison du général de GAULLE envers les populations d'Algérie pour les uns, trahison d'une partie de l'armée engagée dans l'aventure du putsch puis de l'Organisation de l'Armée Secrète pour d'autres.

On pourrait multiplier encore les exemples, en évoquant entre autres les affrontements franco-français au Levant entre les troupes de Vichy et celles du général de Gaulle en 1943, ou encore l'échec de la tentative franco-britannique sur Suez en 1956. En tous cas, le traumatisme a globalement été durable dans les rangs des armées. En réalité, les chefs militaires se sont eux-mêmes convaincus de la nécessité de ne plus participer directement au pouvoir politique, dans un contexte de défiance du pays vis à vis de l'uniforme.

### 112/ La méfiance de la nation

Ainsi, les conflits du siècle ont rendu l'opinion publique, et surtout les politiques, méfiants à l'égard du militaire. Bien entendu, cette méfiance relève d'une appréciation bien schématique et réductrice de l'Histoire, qui imputerait aux seules armées les erreurs commises au cours de tous ces conflits. Or on connaît aujourd'hui les fautes de la diplomatie française entre les deux guerres, les atteroiements des politiques durant les guerres de décolonisation. Il reste que la mémoire collective conserve cette méfiance parfois irrationnelle vis à vis du chef militaire, inconsciemment rendu responsable des victoires trop coûteuses comme des défaites honteuses, et parfois soupçonné depuis 1961 d'arrière pensées putschistes.

En réalité, et en dépit de la conscription, dont un des avantages les plus précieux et non dit est d'exercer un contrôle républicain sur les armées, le pays a cessé, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, de considérer l'armée comme un pôle éminent du pouvoir. Sortie traumatisée de tous ces conflits, l'armée n'a pas réagi, s'enfermant peu à peu dans son rôle de « grande muette ». Mieux, on a l'impression que c'est soulagé de ne plus être partie intégrante du pouvoir que le militaire s'est enfermé dans ses casernes, pressé semble-t-il de se faire oublier. Ainsi, il s'est lui-même convaincu de ne plus pouvoir ni devoir participer à l'exercice des responsabilités politiques. L'arme nucléaire devait achever de convaincre les chefs que la défense de la France ne relevait plus de leurs seules compétences.

### 113/ Le mutisme par l'atome

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a en effet été l'occasion d'un second traumatisme, sans doute moins conscient, avec la mise au point de la dissuasion. Permise par l'invention puis le développement du nucléaire, l'atome a totalement modifié le rôle des militaires, à la fois détenteurs des armes de destruction massive et réduits au statut de moyens dits conventionnels, sortes de supplétifs de l'arme atomique. Certes, la dissuasion a sans doute permis d'échapper à un 3<sup>e</sup> conflit mondial en contenant les ambitions de deux blocs idéologiquement antagonistes. Mais elle a aussi donné de nouveaux champs d'action aux stratégies indirectes, les deux grands réglant leurs différends et étendant leur influence respective sur d'autres continents, par le biais de conflits limités et délocalisés, prenant souvent la forme de guérillas.

Cependant, l'avènement du nucléaire a provoqué une réflexion riche et intense sur son utilisation potentielle, et il a bien fallu se doter d'une stratégie nucléaire. La France, compte tenu de sa taille et de son arsenal, ne pouvait avoir une vision comparable à celle des deux supergrands. Alors que l'Union Soviétique s'engageait dans une utilisation très largement étendue au domaine tactique de ses ogives nucléaires, les Etats-Unis conceptualisaient la MAD<sup>2</sup>. En France en revanche, c'est une stratégie du faible au fort et de stricte suffisance qui a été imaginée, parfaitement théorisée par quelques généraux, comme Ailleret et Gallois. Pour autant, la réflexion stratégique devient ainsi éminemment politique, la décision d'emploi du nucléaire relevant d'ailleurs de la seule décision présidentielle.

Placés dans une situation géostratégique à la fois claire et stable, et ainsi dépossédés d'une large part de la stratégie militaire, la plupart des chefs s'est réfugiée dans le silence, et il n'est pas exagéré d'avancer que la réflexion stratégique s'est un peu éteinte durant quatre décennies, même si quelques irréductibles, tels les généraux Beaufre puis Poirier, ont pu tenter de poursuivre l'effort, en laissant au demeurant des ouvrages brillants sur le sujet. L'introduction à la stratégie du général Beaufre reste sans doute l'ouvrage essentiel de cette époque, par l'acuité de son analyse sur la stratégie, qu'elle soit générale, militaire classique, nucléaire ou indirecte.

En réalité, si la pensée stratégique a été riche concernant la dissuasion, elle a été beaucoup plus pauvre sur l'emploi des armes conventionnelles. La situation particulière de la France au sein de l'OTAN n'est sans doute pas étrangère à cette relative apathie, le rôle de réserve adossée au Rhin du corps blindé-mécanisé, face à l'armée populaire tchèque, n'incitant pas forcément à une réflexion stratégique innovante.

## **12/ Les incidences sur la défense**

L'histoire pèse donc lourd dans ce repli sur soi des militaires. L'absence de la volonté de peser sur la vie du pays a conduit à une panne

---

<sup>2</sup> Mutual Assured Destruction, ou destruction mutuelle assurée.

stratégique, non seulement du fait de l'absence de conflits majeurs, mais aussi par un certain manque d'imagination. De plus, la conduite des affaires de l'Etat est aujourd'hui soumise au primat de l'économie, dans un contexte de globalisation des échanges qui affecte l'ensemble des démocraties occidentales, ce qui n'est pas sans conséquences sur la défense. Ajouté au contexte totalement nouveau surgi après l'effondrement de l'URSS, on aboutit à une inversion stratégique majeure, qui contribue encore à éloigner les militaires des centres de décision vitaux.

### 121/ De la panne de volonté à la panne stratégique

Ainsi, et fort logiquement, la stratégie devenue globale, totale, ne peut plus être l'apanage exclusif des militaires. Pour autant, le chef, davantage prisonnier de son attitude que de ses statuts, a pour ainsi dire perdu la volonté de rayonner et de participer aux grands débats et aux choix cruciaux du pays. A cet égard, on peut noter que les derniers militaires ayant participé au pouvoir sont les généraux KOENIG et BIGEARD, respectivement ministre de la défense en 1954-55 et secrétaire d'état pour le même ministère en 1975-76. Les parlementaires sont tout aussi rares, et le sénateur Philippe de Gaulle est vraisemblablement le seul militaire de carrière connu qui exerce encore un mandat électif de dimension nationale. Et il est également symptomatique que le dernier académicien issu des rangs de l'armée soit LYAUTEY<sup>3</sup>. Etrange absence pour un milieu qui fut si prolifique d'écrits en tous genres et si gourmand de pouvoir politique !

Il y a finalement trois étapes dans ce repli frileux des chefs militaires : la réalité nucléaire, ainsi que des statuts qui, peu ou prou, interdisent de **pouvoir** participer, une étrange impression de ne plus **savoir** allié à la certitude morale de ne plus **devoir** le faire, et enfin une lassitude ayant eu raison du **vouloir** dans ce domaine.

Etant ainsi écartés, les militaires ont globalement négligé de se préoccuper de stratégie globale, une fois celle liée à l'emploi de l'arme atomique élaborée. De plus, s'il subsiste aujourd'hui quelques stratégestes et analystes, essentiellement civils, la France n'a plus de stratège, simplement faute de guerres, ou même de conflits où des chefs français exerceraient le haut commandement. Les derniers stratégestes sont ceux de la Grande Guerre, et encore les commentateurs et analystes modernes leur dénie le plus souvent ce titre. Le second conflit mondial et les guerres de colonisation n'ont permis l'émergence que de grands tacticiens, tels de LATTRE ou LECLERC. Quant au général de GAULLE, sa stratégie était déjà globale, plus politique que militaire, et ses écrits d'avant guerre se situent davantage aux niveaux tactique et opératif.

---

<sup>3</sup> Le maréchal JUIIN est en réalité le dernier connu, mais selon un mode d'élection propre aux maréchaux de France, (par accord tacite, c'est à dire es qualité), alors que LYAUTEY avait été véritablement élu, au grade de général.

## 122/ La primauté de l'économie et le poids des techniques

Les progrès incessants réalisés par la science et les techniques, et exploités par les industriels, influent naturellement et heureusement sur l'outil de défense. Mais la primauté de l'économie tend à dévoyer les rapports au sein du complexe militaro-industriel. En effet, dans un contexte de crise économique dominé par la question de l'emploi et le souci de réaliser des économies, mais aussi de globalisation des échanges, le militaire se trouve parfois relégué au rang de client muet, prisonnier des exigences du politique et soumis aux assauts des industriels.

Certes, la DGA<sup>4</sup> et les chefs restent très attentifs à ces questions, et font parfois âprement valoir leur point de vue, mais il reste que la politique générale d'équipements constitue aujourd'hui un programme dominé par les « figures imposées ». C'est vrai entre autres pour des matériels conçus à l'époque de la guerre froide, comme le Leclerc ou le système Cobra. Pour le premier, il s'agit en effet de savoir si plus de 400 unités correspondent bien au dimensionnement retenu pour l'armée de terre, et surtout à ses engagements actuels. Pour le second, il met davantage en exergue l'absence de redéfinition d'un projet, qui a été retardé près de dix ans sans que ses capacités, donc son coût, ne soient remis en cause. Car avons nous besoin, aujourd'hui, d'un système capable de traiter 40 batteries ennemies simultanément ?<sup>5</sup>

De même, le choix du Rafale pour la marine nationale répond à des arguments économiques discutables du strict point de vue militaire, puisque les marins auraient visiblement préféré l'achat sur étagères d'appareils américains aussi performants mais beaucoup plus économiques.

Bien entendu, le nombre de chars comporte un enjeu politique à ne pas négliger, tant ce chiffre reste un instrument de mesure du poids respectif des armées dans le monde. Il est donc normal que la France, qui prétend à un rôle majeur dans les opérations, notamment en termes de structures de commandement et de postes de responsabilité, puisse s'appuyer sur un outil conséquent en termes quantitatifs. Pour autant, le Leclerc représente un poids considérable dans le budget d'équipement et d'entretien programmé de l'armée de terre, qui devra de ce fait attendre la mise en service du VBCI<sup>6</sup>, dont l'urgence paraît pourtant plus pertinente dans la conduite des crises actuelles.

Lorsqu'ils élaborent le PP30<sup>7</sup>, indispensable pour élaborer l'outil militaire de demain, les officiers de l'EMA<sup>8</sup> ou de l'EMAT/BCSF<sup>9</sup>, pour partir

---

<sup>4</sup> Délégation Générale pour l'Armement.

<sup>5</sup> Notons tout de même que le Cobra trouve aujourd'hui, mais de façon très opportune, une application très intéressante dans le contrôle des villes et du respect d'un cessez le feu, et son emploi paraît donc finalement assuré.

<sup>6</sup> Véhicule Blindé de Combat de l'Infanterie.

<sup>7</sup> Plan Prospectif à 30 ans.

<sup>8</sup> Etat-Major des Armées.

<sup>9</sup> Etat-Major de l'Armée de Terre/ Bureau Conception des Systèmes de Forces.

du connu, se tournent vers la DGA et les industriels afin de réfléchir sur des bases concrètes. Cette démarche, logique, est saine, mais indubitablement pervertie par l'approche économique-politique actuelle.

Ainsi, la pensée stratégique militaire est partiellement obérée par des priorités nationales certes louables, mais liberticides en termes de réflexion et de définition des champs stratégiques envisageables.

En réalité, on voit bien l'inertie générée par le souci plus politique que militaire de préserver un secteur industriel particulièrement sensible. A l'évidence, l'industrie d'armement est un facteur de puissance et un instrument de souveraineté précieux. Il n'est pas hasardeux de constater que les cinq membres du conseil de sécurité de l'ONU sont aussi les plus grands producteurs et exportateurs d'armements. Aussi, cette approche est sans doute légitime, mais il reste qu'elle obère une partie non négligeable de la liberté d'action des militaires dans la définition de l'outil de défense, et par conséquent de la définition de la stratégie de son emploi.

### 123/ L'inversion du processus d'élaboration de la politique de défense

Il en résulte une certaine confusion dans le processus logique d'élaboration d'une stratégie militaire, déclinée en concept, doctrine, puis règlements d'emploi. En effet, du fait des délais incompressibles de mise au point d'un matériel et de l'approche politico-économique qui prévaut, il s'avère que c'est souvent le produit finalisé, le matériel livré, qui détermine la façon de l'employer.

En fait, la France est passée **d'une stratégie des moyens à une stratégie des ressources**, non pas brutalement tant il est vrai que nos armées sont depuis longtemps soumises à des choix drastiques du fait de ressources financières toujours plus comptées, mais avec une acuité très pesante aujourd'hui. Le souci d'optimiser, en soi louable, obère donc significativement la liberté d'action intellectuelle des militaires pour élaborer la doctrine d'emploi des moyens. En caricaturant, il est possible d'avancer que cette logique de ressources tue la doctrine, en inversant son processus d'élaboration naturel<sup>10</sup>.

Certes, cette inversion est aujourd'hui le fruit d'un décalage significatif entre le moment où le matériel a été conçu et le contexte géopolitique radicalement différent dans lequel il pourrait être employé. De même, le transfert des responsabilités qui s'opère actuellement en matière d'élaboration des documents d'emploi ou de doctrine<sup>11</sup> ne facilite pas l'ordre logique d'élaboration d'une politique de défense cohérente. Toutefois, cette tendance s'observe depuis fort longtemps, et il n'est une génération

---

<sup>10</sup> En principe, la doctrine définit ce qu'il faut faire en termes d'emploi des forces, les moyens dont il faut pouvoir disposer et par conséquent les masses financières à consentir étant déduites des postulats retenus.

<sup>11</sup> Vers le Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement Supérieur (CDES) d'une part, vers les écoles d'application des armes de l'autre, par exemple, et pour se limiter à l'armée de terre.

d'officiers qui n'ait, depuis pratiquement la seconde guerre mondiale, pesté contre cet état de fait.

Mais ce type d'inversion dans l'élaboration des documents de base est aussi parfois le résultat de l'impatience d'une armée à disposer d'un document sans attendre les textes interarmées, ou au contraire d'une attente prudente du niveau interarmées, qui attend l'édition de documents du niveau inférieur pour décliner les siens, ce qui paraît à tout le moins illogique<sup>12</sup>.

### 124/ L'inversion stratégique

Mais ce processus d'inversion va bien plus loin. Selon le général de LA MAISONNEUVE<sup>13</sup>, on assiste en réalité à une véritable inversion stratégique, certes fondée mais globalement déstabilisatrice : la stratégie n'est plus au service de la guerre, c'est la guerre qui est devenue un moyen d'une stratégie plus globale, parce que, notamment du fait nucléaire, la stratégie s'est échappée du champ de bataille. Le vide stratégique majeur né de la chute du mur de Berlin et de ses conséquences a accéléré très brutalement un processus inéluctable mais finalement assez lent. Tout repenser après un demi-siècle de confort intellectuel généré par la clarté de la situation n'est pas chose aisée.

De ce fait, entre les techniques utilisables pour la guerre et le politique qui la décide et la conduit en grande partie, la stratégie, censée finalement donner un mode d'emploi éclairé de ces techniques au politique, est quelque peu malmenée. En effet, le politique se trouve aujourd'hui en prise quasi directe avec les techniques. De ce fait, il s'implique parfois largement dans des domaines relevant de la stratégie purement militaire, pour ne pas dire dans la conduite directe des opérations, y compris à des niveaux très bas. Il reste que les militaires se sont un peu éloignés de la stratégie, celle-ci ayant été prise à leur compte par les politiques d'une part, par le biais de la guerre nucléaire et des guerres de type révolutionnaire, et par l'économie au sens large d'autre part.

D'ailleurs, la confusion va plus loin, car même le mot stratégie semble avoir perdu son sens, tant tout est devenu stratégique aujourd'hui, du lancement d'un produit par la publicité au choix d'un moyen de transport pour acheminer des marchandises. Car est désormais stratégique tout ce que l'on cherche à valoriser. Pour le général de LA MAISONNEUVE<sup>14</sup>, « cette banalisation (du mot) conduit à une dévaluation du contenu, et, à la limite, à une dissolution de ce contenu ».

Il reste que s'il ne paraît pas souhaitable de revenir à la situation qui prévalait encore au début du siècle, qui consistait pour les politiques à s'en remettre complètement au général en chef lorsque la patrie était en danger

---

<sup>12</sup> Par exemple, l'IM 2000, à savoir la « doctrine interarmées sur le commandement opérationnel » date de juin 1999, alors que le « manuel sur l'organisation du commandement des forces terrestres en opérations » remonte à mai 97. On pourrait multiplier les exemples....

<sup>13</sup> In « incitation à la réflexion stratégique », pages 16 à 19, Economica, 1998.

<sup>14</sup> Op. cit.

et à se décharger presque totalement sur lui de la conduite du pays, il serait tout aussi dangereux de ne laisser au militaire qu'un simple rôle consultatif dans l'élaboration d'une stratégie militaire, et encore davantage dans la conduite des opérations.

### **13/ Les conséquences du nouveau contexte**

Au-delà de ces arguments, il convient d'examiner les impacts du nouveau contexte sur le rôle des militaires, et leur capacité à se situer au niveau stratégique. Ces conséquences sont de trois ordres : la définition d'un nouveau modèle d'armée, le poids de l'opinion, et le désarroi qu'entraîne parfois l'influence de la pensée dominante, d'origine américaine.

#### **131/ Un nouveau modèle d'armée pour de nouveaux engagements**

Le passage de la guerre totale à des guerres non plus seulement civiles, mais « de civils »<sup>15</sup> et de la coercition en plaine à la maîtrise de la violence en zone urbaine, particulièrement bien décrite par le général FRANCART<sup>16</sup>, ont conduit à réformer profondément l'outil militaire.

Pour l'essentiel, la refondation des armées françaises consiste en une refonte de son tissu humain, par le biais de la professionnalisation, ainsi qu'un bouleversement de ses organisations de commandement. Si le second a été l'œuvre des militaires eux-mêmes, la première, plus fondamentale, a été décidée au niveau politique, sans consultation ouverte, ou au moins apparente, des plus hautes autorités militaires.

Cette situation n'est pas sans conséquences indirectes, car même si on peut imaginer que les hauts responsables militaires aient été entendus, l'image du public (ou des membres de l'institution elle-même) correspond davantage à la vision de chefs militaires rendus transparents par une décision fondamentale prise en dehors d'eux. Il est bien sûr évident qu'une telle refondation doit faire l'objet de travaux discrets, et il est notoire que la professionnalisation était réclamée par une partie non négligeable des chefs militaires. Mais il reste que le grand public ne pouvait, en matière de grandes options de défense, guère se référer qu'au livre blanc de 1994, lequel réaffirmait avec force et de nombreux arguments le principe d'une armée mixte. Enfin, la conviction du Président de la République de la nécessité de professionnaliser les armées semblait si forte qu'il est vraisemblable que cette volonté, traduite en un des grands projets de son septennat, aurait vaincu les oppositions les mieux argumentées.

---

<sup>15</sup> Selon l'expression de Philippe DELMAS in « le bel avenir de la guerre » (Essais Gallimard, 1995), où l'auteur explique les phénomènes actuels de privatisation de la violence, par l'interférence de civils armés dans les conflits et par l'enjeu politico-stratégique constitué désormais par les populations, objets de tous les chantages et devenus acteurs des conflits malgré elles.

<sup>16</sup> Loup FRANCART : « maîtriser la violence, une option stratégique », Economica, 1999.

L'influence réelle des responsables militaires est ainsi difficile à mesurer, et son efficacité peut paraître bien douteuse. Et la reconquête d'une influence positive et correctement appréciée du public au sens large doit passer par des actions plus ouvertes.

Par ailleurs, la refondation, si elle semble bien répondre aux engagements actuels privilégiant la projection, induit certains déséquilibres. Pour ne prendre qu'un exemple, l'indispensable modularité rendue incontournable par le format retenu va à l'encontre d'une cohésion pourtant plus nécessaire que jamais, dans un contexte où la projection rapide de forces est devenue la règle.

Au-delà, le quasi abandon du scénario 6 traduit non seulement les limites de l'outil défini par cette refondation, mais aussi, sans doute, la relativité du long terme dans l'esprit de politiques logiquement préoccupés de la brièveté de leurs mandats.

En tout état de cause, il est possible de percevoir dès maintenant les inconvénients d'un outil aussi ramassé en termes quantitatifs. Si les foyers de crise demeurent demain aussi nombreux dans le monde, il est à redouter que l'usure des unités de toutes les armées atteigne un point tel qu'il sera difficile de ne pas envisager de renoncer à intervenir partout, sauf à reconsidérer le volume global des armées, ce qui paraît bien improbable. Il semble donc d'autant plus nécessaire que les responsables militaires puissent exercer une influence croissante auprès des hommes politiques, qui restent ceux à qui reviendra toujours la décision finale.

### 132/ la nation et son armée

En effet, l'opinion va avoir, à l'évidence, de plus en plus de mal à percevoir le rôle exact des armées, du fait notamment de la professionnalisation. La question du maintien du lien armées-nation est donc clairement posée, et au-delà des visions optimistes de la plupart des responsables politiques et militaires, il sera sans doute moins aisé qu'il n'y paraît de le maintenir à un niveau convenable. Ce problème n'épargne certes pas nos voisins, surtout anglo-saxons, mais leur expérience ne pourra suffire à guider les choix de la France dans ce domaine, tant elle touche au caractère de chaque peuple, rendant chaque situation unique. Il est donc important que les chefs militaires s'expriment sur le sujet, en dehors des colloques organisés çà et là, le plus souvent au sein d'enceintes militaires. La suppression du service militaire obligatoire, puis l'abandon du projet de rendez-vous citoyen, n'ont finalement laissé la place qu'à la très décriée journée d'appel et de préparation à la défense (APD). Certes, elle semble constituer un succès, au vu des premières statistiques disponibles sur le taux de participation des jeunes à cette journée. Mais ce dispositif semble tout de même bien limité pour susciter des liens suffisamment solides entre le peuple et son armée. Sur ce point, les chefs militaires, qui avaient anticipé

sur la légèreté d'un tel système, n'ont pas été entendus, à supposer qu'ils aient réellement été écoutés.

Par ailleurs, la refondation comporte également le risque de voir les engagements extérieurs des armées moins bien compris du public, dans une société évoluant toujours davantage vers le souci du confort matériel et un hédonisme qui peut inquiéter.

Enfin, la défense constitue depuis de longues années, sur le plan des finances, la variable d'ajustement budgétaire par excellence. Le CEMA, en dépit de multiples interventions auprès des parlementaires notamment, doit finalement limiter son action à l'espoir de coupes claires les moins douloureuses possibles. Le cas du budget 2000 illustre bien ce phénomène, puisque près de huit milliards de francs ont été retirés à la défense sur son titre V, au prétexte qu'elle n'avait pas su dépenser le budget alloué pour ce titre en 1999. Or les raisons de ces économies forcées tiennent à des facteurs presque tous extérieurs à l'armée elle-même, si on excepte l'attitude heureusement tatillonne de la DGA envers les industriels, mais qui tend à retarder l'exécution des programmes, donc les dépenses. En effet, les motifs invoqués vont de l'incompatibilité temporaire et prévisible des systèmes informatiques reliant le ministère de la défense à celui de l'économie et des finances à l'échec ou au retard de certains programmes européens, où la France est fatalement largement tributaire de ses voisins...

### 133/ Le désarroi des militaires

Les évolutions de la société autant que la nature nouvelle des engagements influent donc sur la façon d'agir et de se situer dans l'appareil d'Etat. Mais il convient également de souligner l'influence de la pensée américaine sur les nouveaux canons de l'intervention moderne. En effet, les engagements actuels tendent à modifier la nature du métier militaire : influencé par la théorie du zéro mort<sup>17</sup>, parfois désarmé face à des mandats inapplicables, soumis aux exigences d'un droit international qui le met de plus en plus souvent en cause, le militaire conquiert sans y être préparé et sans l'avoir voulu de nouveaux champs d'action, comme la maîtrise des foules. L'intelligence des situations est devenue primordiale pour le chef, et le contrôle de soi la qualité suprême du soldat.

Même s'il lui est difficile, voire impossible, de faire autrement, le chef militaire doit parfois accepter des missions mal définies ou mal cadrées, voire des mises en cause personnelles, s'en remettant le plus souvent au génie d'adaptation du soldat français pour accomplir les missions reçues. L'intervention au Kosovo, débutée sans mandat de l'ONU, peut poser

---

<sup>17</sup> Qui ne correspond aucunement à un concept clairement élaboré par l'armée américaine, mais qui induit malgré tout des limites importantes aux actions militaires, tant l'idée, relayée par les médias, séduit les opinions et donc la classe politique occidentales.

quelques questions à cet égard, comme l'a été, à un autre niveau, la nature du mandat confié à la Forpronu<sup>18</sup> en Bosnie quelques années auparavant.

Par ailleurs, et très paradoxalement, si envisager des conflits sans perte est une idée qui ne fait pas florès en France, et particulièrement dans l'esprit des chefs militaires, ceux-ci préconisent parfois des mesures de protection, sur les théâtres où ils commandent, qui peuvent surprendre : le port permanent d'un gilet pare-balles entre en effet dans la logique pourtant décriée, et ne satisfait pas toujours aux exigences de l'esprit de la mission reçue.

Concernant les quelques affaires de mise en cause de chefs militaires sur le terrain, le cas du général JANVIER est significatif. Pourtant totalement infondés, les reproches qui lui ont été adressés n'ont pas fait l'objet d'un démenti officiel au niveau politique, et seules quelques associations militaires ont cru bon de défendre cet officier. Au-delà de l'anecdote, on perçoit bien les dangers de l'émergence d'un droit international tout-puissant, et d'influence strictement anglo-saxonne. Et il apparaît donc d'autant plus souhaitable de parvenir à un meilleur niveau d'influence des militaires sur le politique, pour éviter de telles situations, ou au moins pour leur redonner de plus justes proportions.

Ainsi, pour des motifs dont une large partie lui échappe, le militaire n'a plus, semble-t-il, une influence suffisante sur les centres de décision du pays. Pour y remédier, il semble que la stratégie soit le meilleur outil de reconquête.

---

<sup>18</sup> FORce de PROtection des Nations Unies

## **II/ La reconquête par la stratégie**

Il ne s'agit en aucun cas de viser une attitude prétorienne, se donnant les moyens de reprendre le pouvoir, ni même de remettre en cause une refondation à la fois nécessaire et bien engagée, mais de reconquérir l'espace de réflexion naturel des militaires, afin qu'ils puissent peser davantage dans les décisions les concernant mais aussi mieux défendre les intérêts de l'institution.

Dans cette optique, il paraît naturel de s'appuyer sur le socle constitué par la stratégie militaire, même si sa maîtrise par le militaire reste perfectible, pour tenter de s'impliquer davantage dans la stratégie générale que conduisent les responsables politiques français. En effet, la stratégie est aujourd'hui devenue si globale, mêlant diplomatie et économie, politique et militaire, qu'il serait illusoire de penser qu'en restant confiné dans un rôle de spécialiste, le militaire puisse voir s'étendre utilement son influence.

### **21/ La stratégie militaire : maîtrisée mais perfectible**

Il convient de ne pas être alarmiste en considérant que l'éloignement du pouvoir serait la conséquence d'une incapacité à définir une stratégie militaire cohérente. Le bouleversement du contexte stratégique a amené au contraire à redéfinir celle-ci complètement, en évacuant totalement les confortables certitudes antérieures, et les armées disposent aujourd'hui d'une doctrine d'emploi claire et cohérente. Pour autant, la réflexion peut se poursuivre, car la stratégie actuelle, et les conditions de son élaboration, restent perfectibles.

Après avoir rappelé la place et le rôle de cette stratégie militaire dans la stratégie générale, ils sera aisé de tracer ses axes actuels et de proposer quelques pistes visant à l'améliorer.

#### **211/ Place et rôle de la stratégie militaire**

Concernant la place, la France s'est, comme toutes les grandes nations, dotée d'une stratégie globale. Son volet militaire est clairement défini par des textes récents<sup>19</sup>.

Des fonctions stratégiques ont été élaborées, la place de chaque armée et de la gendarmerie nationale définies. Qu'il s'agisse de la dissuasion, de la prévention, de la protection ou de la projection, chaque armée s'est vue confier des domaines d'action et des contrats précis.

---

<sup>19</sup> Cf. concept d'emploi des forces. Lettre n°827/DEF/EMA/EMP du 23 juillet 1997.

De ce point de vue, il convient de ne pas confondre stratégie et doctrine. La stratégie peut se concevoir comme une méthode de définition des objectifs, et de la manière de les atteindre. Ainsi, en prenant l'exemple de la projection, la France a défini comme objectif de conserver son rôle de grande puissance et servir les idéaux de la démocratie. Pour se faire, elle donne à chaque armée un contrat quantitatif, et des modes d'action de base. La stratégie est ainsi la condition de l'efficacité d'une action voulue. La doctrine, elle, n'est qu'une description normative de l'emploi des forces, s'adaptant aux objectifs et aux ressources de l'époque. Elle est garante de l'unité et de la cohérence de l'action.

La stratégie est donc bien le niveau suprême de la pensée militaire, et doit être traduite en termes très clairs et pratiques, au risque de paraître un peu fade aux yeux des stratégestes. Toutefois, il serait bénéfique de développer encore la réflexion en France, en reposant par exemple la problématique des rapports entre pensée et action. Tournés vers les actions extérieures et soumis aux multiples urgences et exigences de la refondation, les militaires ont peut-être négligé de réfléchir en stratégestes. Disposer de quelques officiers investis d'une mission d'écriture ouverte, c'est à dire destinée au public, serait sans doute salutaire non seulement pour permettre à la stratégie militaire française de progresser, mais aussi pour étendre le rayonnement intellectuel du militaire au sein de la nation. Il reste qu'aujourd'hui, et fort logiquement somme toute, la pensée tend à s'effacer au profit de l'action.

A l'évidence, la stratégie militaire doit servir les intérêts de la stratégie globale. Elle en est le bras armé, mais doit également dépasser ce simple rôle d'exécution. Ainsi, elle doit participer au rayonnement de la France, par le biais de son prépositionnement de forces hors de la métropole, mais aussi en développant de véritables stratégies d'influence. Si des études existent à ce sujet<sup>20</sup>, qu'elles proviennent des grands états-majors, de la direction des affaires stratégiques (DAS) ou du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), il ne semble pas qu'elles débouchent sur des mesures concrètes. Elles abordent pourtant des zones ou des pays selon une approche éminemment globale, prenant en compte les dimensions industrielles, financières, culturelles. S'agirait-il donc d'une difficulté à convaincre les responsables politiques ou leurs cabinets ?

## 212/ Les axes de la stratégie actuelle

---

<sup>20</sup> voir par exemple celle réalisée en 1998 par l'EMAT/BCSF sur le Brésil.

Avant d'examiner les axes d'effort potentiellement capables de renforcer l'influence militaire en France, il paraît nécessaire de rappeler les axes de la stratégie militaire actuelle.

La France s'est récemment adaptée en formalisant une stratégie d'action, en rupture totale avec la précédente, fondée sur la défense des frontières, de l'Europe occidentale et de ses intérêts dans le monde<sup>21</sup>. Chacune des fonctions stratégiques décrites dans le concept en vigueur aujourd'hui recouvre une réalité particulière qui peut être schématisée brièvement :

- la **dissuasion** reste l'élément fondamental et d'essence purement politique du système de défense, les militaires n'étant délégataires que de moyens ramassés et modernisés,
- la **protection** est la mission essentielle, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité intérieure ou la sauvegarde des unités dans le cadre de la projection,
- la **prévention** est assimilée à une posture permanente disposant de moyens fortement accrus,
- la **projection** est le champ d'action prioritaire des forces conventionnelles au service de choix politiques concertés avec les alliés. Maîtrise de la force et supériorité localisée sont les deux axes de l'action militaire moderne<sup>22</sup>.

On pourrait, en stratéiste et par pur jeu intellectuel, se demander si cette approche correspond à une stratégie entendue en tant que concept, science, art, méthode, système ou catégorie de conflit<sup>23</sup>. En tous cas, cette stratégie relève moins de la pensée, voire de l'action pure (vouloir), que des techniques (pouvoir) ou de l'anticipation (savoir), tant les progrès techniques influent sur les opérations et tant la maîtrise de l'information est devenue la condition préalable à tout succès et un des plus significatifs des facteurs de puissance. Cette observation explique d'ailleurs partiellement pourquoi les militaires ne sont plus les seuls maîtres du jeu stratégique, le politique ayant clairement pris ce jeu à son compte.

Impliqué mais pas toujours acteur à part entière, parfois négligé par le politique lorsqu'il s'agit d'élaborer une stratégie globale, le militaire peut réagir. Il dispose pour cela d'un vivier d'officiers à même d'infléchir cette tendance. Mais avant de s'impliquer davantage dans la stratégie générale, le chef ou futur chef doit d'abord tenter de parfaire sa maîtrise de la stratégie militaire.

## 213/ Quelques pistes

---

<sup>21</sup> La fameuse théorie des trois cercles du général BEAUFRE.

<sup>22</sup> Cf concept d'emploi des forces, lettre n°827/DEF/EMA/EMP du 23/07/97 (édition SIRPA).

<sup>23</sup> Cf Hervé COUTEAU-BEGARIE : traité de stratégie, Economica, bibliothèque stratégique, 1997.

## 2131/ Former les officiers

La première concerne les acteurs, c'est à dire les officiers. A l'évidence, tout officier, dont le niveau est bien celui de la conception, se doit de réfléchir aux problèmes de défense au sens large. Or il est bien démuné en matière de stratégie. Cette discipline est absente des programmes d'enseignement général, et il faut attendre le CID pour qu'une fraction des officiers s'y initie. On se prive ainsi d'une réflexion élargie et naturellement plus approfondie. Finalement, la perspective de situer la réflexion stratégique au seul niveau des quelques hauts responsables militaires semble satisfaire l'institution, exonérant de l'apprentissage de ce type de démarche intellectuelle l'immense majorité des officiers. Pourtant, le lien entre la culture et la stratégie est évident, et quand on sait ce que la France a engendré de stratèges et de stratégestes, on peut réellement s'étonner d'une telle situation.

La stratégie est véritablement le parent pauvre de la formation de nos officiers. Même l'histoire militaire est méprisée, au point que la chaire d'histoire militaire vient d'être supprimée au CSEM<sup>24</sup>. Il est d'ailleurs stupéfiant de constater la différence d'approche entre la France et ses alliés dans ce domaine. Les Américains ou les Allemands, par exemple, sont très sensibles à l'éclairage du présent par l'histoire militaire. Les stagiaires étrangers qui suivent l'enseignement du CSEM ou du CID sont toujours frappés du « dédain français » pour ces matières.

Il paraît essentiel d'inciter les esprits à y réfléchir, en leur donnant des bases communes claires. Aussi, il serait bon d'inclure, dès les écoles de formation générale, **des cours de stratégie et d'histoire militaire**, incitant les plus intéressés à poursuivre l'étude de ces deux matières. Il serait même possible d'envisager de **créer une filière** ou une sous-filière dédiée à ce type d'études, dans le cadre de l'EMSST<sup>25</sup> pour l'armée de terre, par exemple, voire d'inclure des épreuves d'histoire militaire et de stratégie au programme de certains concours militaires. Dans tous les cas, inciter à la lecture, et encore davantage à l'écriture, ne peut qu'être bénéfique et susciter quelques vocations. Cet effort de formation devrait par ailleurs être poursuivi tout au long de la carrière de l'officier, en s'appuyant sur des stages à caractère général, comme celui de l'école d'état-major de Compiègne, et bien sûr au CID. Car ces matières se cultivent davantage qu'elles ne s'apprennent. En fait, il s'agit également, au-delà de la matière abordée, de favoriser ce que le général de LA MAISONNEUVE appelle la « **règle des 3I** » : Intelligence, Imagination, Initiative<sup>26</sup>.

## 2132/ Fédérer les efforts

---

<sup>24</sup> Cours Supérieur d'Etat Major.

<sup>25</sup> Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique.

<sup>26</sup> In « Incitation à la réflexion stratégique, page 76, Economica, 1998.

. En second lieu, il paraît souhaitable de fédérer les énergies et les productions un peu éparpillées des différents organismes existants. La stratégie militaire est en effet abordée aussi bien à la DAS que dans les cellules études du COIA<sup>27</sup>, au SGDN, au CEP<sup>28</sup>, à l'EMA ou dans certains bureaux des états-majors d'armées. Il ne s'agit en aucun cas de rassembler ces organismes en un seul, car ce n'est ni possible du fait de leurs missions très différentes, ni même souhaitable tant la diversité des points de vue apporte au débat général. Mais créer un poste pour un officier général, entouré de trois ou quatre officiers bien sélectionnés, consistant à fédérer voire à synthétiser clairement l'ensemble des travaux serait sans doute bénéfique à l'élaboration de notre stratégie militaire, élargie à une approche plus théorique, plus stratégeste, qui peut faire actuellement défaut. En effet, la réflexion dans ce domaine est sans doute trop abandonnée aux chercheurs civils, ou à des officiers en retraite qui, s'ils disposent de temps et de recul, ont généralement perdu toute capacité d'influence. Se préoccuper, par exemple, des relations entre les deux notions duales et contradictoires de la stratégie, à savoir la pensée et l'action, ne serait pas inutile, si on les replace dans le contexte actuel, c'est à dire en évitant l'approche toujours trop théorique du stratégeste

Plus pragmatiquement, cette nouvelle cellule, qui pourrait être rattachée à l'EMA, serait destinataire de toutes les études menées, conservant un regard critique, dépassionné et non partisan, et pouvant par ailleurs comparer les travaux. Ainsi, par exemple, s'interroger sur le réel bien fondé d'un niveau opératif, sans doute utile comme simple outil de démultiplication du commandement, mais qui paraît finalement superflu entre la stratégie et la tactique, tels que les entend le stratégeste, pourrait être opportun. La confusion que l'emploi de ce terme peut induire selon celui qui l'emploie amènerait peut-être à en créer un autre qui soit plus adapté.

Un colloque annuel pourrait également être à la charge de cette cellule, et mené en liaison avec le CID, toujours source d'idées nouvelles.

## **22/ Conquérir la stratégie générale**

Ainsi, disposant d'une stratégie militaire bien définie, et pour laquelle la réflexion serait enrichie, les chefs pourraient davantage investir la stratégie générale du pays. La globalisation de toutes les activités humaines implique à l'évidence que la stratégie militaire ne soit plus en situation d'autosuffisance, mais bien un maillon d'une approche globale de la politique, de la diplomatie, et de l'économie d'un pays comme la France. Or, dans ce domaine, même si des efforts louables ont déjà été consentis, il reste bien des pistes à explorer.

---

<sup>27</sup> Centre Opérationnel InterArmées.

<sup>28</sup> Centre d'Etudes et de Prospective.

## 221/ Les acteurs

A l'évidence, les chefs sont au cœur de cette question, puisque c'est à leur niveau que se conçoit toute stratégie. Hormis ceux qui exercent les plus hauts commandements, et qui élaborent avec leurs états majors la stratégie militaire officielle, il semble que peu de responsables militaires s'essayent aux études stratégiques générales ou particulières, et ceux qui le font sont le plus souvent considérés comme des originaux.

De façon plus pratique, les chefs, en étant davantage présents au sein des instances de pouvoir, pourraient sans doute influencer positivement sur la définition et la conduite de la stratégie globale. Comme le souligne l'amiral MALLARD, la France, comme les autres grandes nations, passe d'une politique de puissance à une **politique d'influence**<sup>29</sup>. Dans un monde où les principales puissances sont pour la première fois de leur Histoire privées d'ennemi, l'objectif consiste aujourd'hui à mettre la guerre hors-la-loi.

Dans cet esprit, les objectifs de la France peuvent se définir selon trois axes majeurs :

- participer à la stabilité mondiale,
- maintenir l'équilibre entre la stratégie d'action et la stratégie de dissuasion, exercice au demeurant de plus en plus difficile,
- maintenir au plus bas niveau possible le coût de la défense.

On voit bien le rôle que pourraient jouer ici les responsables militaires, non seulement pour défendre leur budget, et surmonter la contradiction de ces buts, mais surtout pour apporter leur expertise et leurs idées afin de participer à la satisfaction de ces objectifs.

De surcroît, les armées représentent une institution pérenne et stable, très au-delà des changements de chefs, alors que le politique, très régulièrement soumis au « marché électoral » du système démocratique de représentation, dans le cadre de mandats relativement courts, s'inscrit plus rarement dans le long terme. Bénéficiaire de la durée peut se révéler un atout non négligeable, et cette situation pourrait être intelligemment exploitée.

## 222/ Les moyens

Pour regagner une influence significative, des mesures concrètes peuvent être envisagées, qu'elles soient réalisables à l'intérieur même de l'institution ou qu'elles constituent des pistes de réflexion pour le politique. Schématiquement, elles concernent toutes la formation, les institutions et la

---

<sup>29</sup> Evoqué lors du colloque du forum du futur et de l'association Mars, tenu à l'Ecole militaire le 21 février 2000, dans le cadre du thème « commander et diriger au 21<sup>e</sup> siècle ».

communication. Certaines d'entre elles ont déjà fait l'objet de propositions argumentées<sup>30</sup>, et certaines seront même mises en œuvre dès l'été 2000. D'autres mériteraient au moins un réel débat, voire une mise en œuvre rapide.

#### 2221/ Des mesures internes peu coûteuses

La première consisterait à **rajeunir les responsables**, pour mieux les inscrire dans la durée. Il serait certes nécessaire de modifier les statuts, mais il s'agit finalement d'une mesure technique et limitée. Les officiers les plus brillants pourraient ainsi éviter d'attendre l'âge de 50 ans pour accéder au grade de général de brigade. Ceux d'entre eux qui seraient affectés à des postes du niveau politico-militaire pourraient, tout en bénéficiant d'une meilleure crédibilité, rester suffisamment longtemps en poste en fin de carrière afin de représenter un des pôles de décision parmi les plus stables en termes de durée, tout en devenant de véritables experts de la stratégie militaire et globale.

La deuxième serait d'envisager la création d'une **école de la stratégie**, à la fois formatrice de spécialistes et productrice d'un rayonnement positif. Elle pourrait non seulement accueillir des militaires en activité, mais aussi des civils poursuivant un cycle universitaire consacré à cette discipline, et sanctionner son enseignement par un diplôme reconnu. Tout en ne concernant qu'un volume réduit d'instruits, n'engageant que peu de moyens financiers, cette mesure contribuerait à mieux inscrire le militaire dans la perspective d'une meilleure participation à la stratégie d'influence dont se dote la France.

La troisième s'orienterait davantage vers une meilleure **communication**, afin de mieux faire connaître la qualité du niveau d'expertise militaire dans les domaines géopolitiques, géostratégiques, mais aussi techniques. Cette communication peut s'articuler autour de débats initiés par des militaires, suscitant l'intérêt des responsables politiques comme de l'opinion publique. Mais elle doit aussi être plus large, ayant pour but de montrer au pays l'excellent niveau de ses officiers et leur intégration au sein de la société. De manière anecdotique mais aussi révélatrice, voir chaque année le candidat saint-cyrien gagner ou très bien se placer lors de jeux culturels télévisés ne peut que contribuer à renforcer l'image d'officiers bien instruits, réactifs, ouverts et bien dans leur peau. Ce niveau pourrait être largement dépassé. Il serait heureux que des chefs militaires fassent par exemple paraître des articles dans la presse, proposant leur vision d'un problème particulier. L'idée peut paraître saugrenue, mais il est sans doute temps de signifier au politique que le

---

<sup>30</sup> Entre autres par le général de LA MAISONNEUVE (incitation à la réflexion stratégique, chap. 3, paragraphes 4 et 5, *Economica*, 1998)

soldat, tout en restant neutre et fidèle à l'Etat, et donc à ses représentants, peut aussi constituer une vraie force de proposition et, dès lors, un interlocuteur crédible capable de participer à l'élaboration des décisions comme acteur clé.

Au-delà de cette communication interne, destinée à renforcer l'influence des militaires dans l'appareil d'Etat, il est également nécessaire de développer la communication pour en faire un véritable outil stratégique. En effet, à la guerre physique se substitue l'ouverture aux actions psychologiques. Ainsi, la communication, devenue à la fois moyen et fin, apparaît comme une nouvelle « matière première stratégique »<sup>31</sup>, et les progrès à venir dans la révolution de l'information ne feront que renforcer cette tendance.

Enfin, une quatrième, *l'externalisation*, est déjà en cours de réalisation, puisque dès l'année 2000, quelques officiers seront affectés en dehors du ministère de la défense. Pour l'heure, cette mesure ne concerne qu'un volume de personnels très limité, de l'ordre de la dizaine, exclusivement affectés au sein des ministères les plus liés à celui de la défense. Mais à terme, elle pourrait concerner un effectif plus important, et concerner d'autres institutions publiques, voire de grandes entreprises. Cette mesure va à l'évidence dans le sens souhaité, et ne peut que déboucher sur une meilleure compréhension mutuelle, une meilleure coordination entre les uns et les autres, et, à n'en pas douter, sur une meilleure reconnaissance du savoir-faire militaire. Il est même possible d'envisager d'étendre cette mesure en affectant ponctuellement quelques officiers généraux à la tête d'entreprises bien choisies, et en accueillant à titre d'échange de hauts fonctionnaires dans des postes militaires importants mais non projetables, comme c'est le cas depuis peu à la DICOD<sup>32</sup>. Concernant la conduite des crises, le premier objectif de cette mesure d'externalisation est d'obtenir une meilleure approche d'ensemble entre le ministère des affaires étrangères et celui de la défense, tant la conduite des opérations militaires est aujourd'hui liée à la diplomatie. En premier lieu, il s'agit de gagner la confiance de responsables parfois un peu imbus d'eux-mêmes, et en tous cas fréquemment méfiants voire soupçonneux vis à vis de nos chefs militaires. Puis, à n'en pas douter, viendra le temps de la coopération franche et sans arrière-pensées, et donc de la pleine efficacité.

## 2222/ Propositions en direction du politique

---

<sup>31</sup> L'expression est du général de LA MAISONNEUVE, op. cit.

<sup>32</sup> Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense.

Mieux inscrit dans la logique de participation active à l'élaboration de la stratégie globale du pays, les chefs militaires pourraient inciter le politique à développer des outils performants pour servir la stratégie globale ou créer les conditions d'une approche renouvelée de la gestion des crises. Bien entendu, ce n'est qu'en disposant préalablement d'un capital d'influence important auprès du politique que le militaire pourra espérer peser sur l'aboutissement d'idées et de projets dont la réalisation éventuelle ne saurait lui appartenir.

Dans l'esprit de la création d'une école de la stratégie, la mise sur pied d'un **observatoire des crises** serait une première piste à explorer. Il en existe déjà, comme celui sur les sectes en France, qui à défaut d'être dotée de moyens de lutte suffisants ou d'un réel pouvoir décisionnaire, a su dresser un bon inventaire des menaces et des façons de s'en défendre, rendant par ailleurs des rapports réguliers qui connaissent une audience intéressante. Un observatoire des crises pourrait proposer une typologie précise de l'ensemble des conflits survenus ou survenant dans le monde, discerner leurs causes, leurs aspects communs et originaux. Ainsi serait constitué un outil performant, sous la forme de bases de données, au service de la prévention, voire la gestion de nouvelles crises. Les avantages de ce type de structure sont nombreux : s'appuyant sur des membres indépendants du pouvoir politique et généralement reconnus comme des serviteurs désintéressés de l'Etat, qui pourrait en l'occurrence comporter des militaires, pouvant travailler et échanger efficacement avec des structures étrangères analogues, elle aiderait à une meilleure compréhension des facteurs polémologiques modernes et contribuerait à esquisser des solutions, bénéficiant d'un recul qu'ont rarement les états-majors ou les ministères impliqués dans ce domaine.

La création d'un véritable **conseil national de sécurité** constituerait un second pas important vers une meilleure approche du règlement des crises, voire de l'élaboration de la stratégie globale de la France. Certes, les cellules de crise ou les conseils de défense mis en œuvre ponctuellement donnent satisfaction, mais ils s'inscrivent uniquement dans la perspective du règlement d'une crise en cours ou d'une question particulière, et donc le plus souvent placés sous le signe de l'urgence. Les Etats-Unis disposent de ce type de structure, qui semble bien répondre aux objectifs visés. En première approche, ce conseil pourrait réunir, autour du Président de la République, le Premier ministre, les ministres de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, et le chef d'état major des armées.

La perspective d'**associer les parlementaires** au processus décisionnel paraît également conforme aux évolutions des sociétés démocratiques modernes. Les crises actuelles présentent toutes la caractéristique de poser avec acuité la question de la **légitimité** de l'intervention. Cette approche ne peut que perdurer, dans un contexte

d'émergence d'un droit international toujours plus prégnant. Aussi, il semble logique et légitime que les élus du peuple puissent s'exprimer sur l'opportunité de la participation française aux opérations. Il s'agirait certes de remettre partiellement en cause un des fondements majeurs de la constitution de la V<sup>e</sup> République, mais il paraît en tous cas déraisonnable de ne pas examiner sérieusement cette question, qui ne fait pour l'instant l'objet que de débats assez timides, ayant souvent pour origine la comparaison entre le système américain et le nôtre. Dans ce débat, les militaires ont la modeste place du citoyen. Mais ils pourraient encore davantage peser dans ce type de débat de fond, en ayant acquis une influence élargie auprès du pouvoir politique. En outre, un contrôle parlementaire sur la décision d'employer l'outil militaire garantirait sans doute un emploi plus judicieux de nos forces armées, en conférant au surplus un surcroît de légitimité à leurs actions.

Enfin, il paraît opportun de se poser la question de l'évolution **de l'idée de défense vers celle de sécurité**. Tout d'abord parce qu'à l'évidence, les actions militaires menées depuis une décennie par la France ne relèvent plus à proprement parler de la simple défense, sauf lorsqu'il s'agit de missions d'extraction de ressortissants français dans un pays tiers. Ensuite, du fait que cette évolution paraît d'autant plus pertinente que les questions de sécurité exigent une collaboration de plus en plus étroite des ministères et organismes qui en sont chargés. Dans cette optique, l'expertise et le rayonnement militaires pourraient utilement servir la cause du pays et de l'institution, et la défense constituerait l'ossature et le cœur d'un dispositif. Il s'agirait moins de fondre les ministères actuellement en charge d'un volet de la sécurité globale, mais peut-être de créer une instance de coordination au niveau gouvernemental. Bien entendu, il s'agirait d'optimiser les moyens et les modes d'action de chacune des composantes de la sécurité, en gagnant en homogénéité et en délais. C'est à dire en améliorant l'interopérabilité des différents outils, en réalisant au passage quelques économies de tous ordres.

### **23/ L'avenir de la stratégie**

Dans la mesure où les militaires auraient acquis une meilleure place au sein du pouvoir, ils pourraient utilement faire valoir l'utilité à privilégier les champs stratégiques les plus novateurs. Mettant en avant la priorité à accorder à la prévention, ils contribueraient à rendre l'avenir plus lisible, et à déprivatiser la violence dans le monde.

#### **231/ La prévention, première fonction stratégique**

La prévention est sans doute la moins spectaculaire des fonctions stratégiques qui fondent l'emploi des armées. Pour des raisons politiques mais aussi économiques, elle ne sera pas forcément toujours au cœur des préoccupations des élus, qui préféreront les signaux forts que délivrent la dissuasion, la protection et la projection. Pourtant c'est à l'évidence, aujourd'hui, la plus efficace pour maintenir la paix. Elle est certes indiquée comme une priorité dans le concept d'emploi des forces en vigueur, mais elle doit clairement devenir la priorité.

En effet si devoir, vouloir et pouvoir sont toujours les fonctions clés de la pensée et de l'action stratégique, celle qui constitue aujourd'hui le véritable passe-partout, c'est le **savoir**. L'enjeu majeur de toute politique de défense et de sécurité globale est bien en effet d'**anticiper**. Cette capacité essentielle conduit à privilégier clairement la **prévention**, seule à même d'empêcher l'émergence de crises, ou à défaut de les gérer au plus tôt et au moindre coût. En fait, ainsi que le suggère le général de la Maisonneuve, « *la prévention est le concept stratégique moderne, étant au conflit « glocal » (pour global et local) ce que la dissuasion était à l'affrontement militaire direct : la seule façon d'éviter la guerre* »<sup>33</sup>. La prévention doit pouvoir agir comme un anesthésiant, en montrant à tous les adversaires potentiels que ses intentions sont connues. Aussi, toutes les initiatives conduisant à renforcer le savoir des dirigeants sont autant de pistes à explorer avec le plus grand soin.

En l'espèce, les militaires ont par nature une place de choix, puisqu'ils détiennent une part importante des moyens de renseignement sur le spectre le plus large, de l'équipe de recherche humaine au satellite, en passant par le drone et les moyens d'écoute électronique. Leur expertise reconnue dans le domaine du renseignement s'y ajoute pour former le socle de cette capacité d'anticipation qui fonde toute stratégie globale efficace, et où le militaire puiserait une influence renforcée.

De plus, cette priorité permettrait de mieux participer à l'émergence de nouveaux équilibres de sécurité dans le monde. En tout état de cause, un débat visant à redonner leur juste place aux quatre fonctions clés que sont devoir, vouloir, pouvoir et savoir semble nécessaire.

### 232/ Déprivatiser la violence

L'enjeu de la sécurité mondiale repose sur la capacité à rendre l'avenir plus lisible. Pour cela, il semble nécessaire de reconstruire notre compréhension de l'espace et du temps. L'heure est à la multiplication des Etats, à une fragmentation des sociétés, au besoin de repères à dimension humaine alors que le « village planétaire » tend à dissoudre l'idée de

---

<sup>33</sup> In « incitation à la réflexion stratégique », page 85, Economica, 1998.

frontière<sup>34</sup>. Il en résulte un dilemme entre *l'avoir* (la disposition d'un cadre viable pour une société) et *l'être* (la possibilité d'exercer sa propre représentation, individuelle et collective)<sup>35</sup>, le premier ne suffisant plus à satisfaire le second. Dans ce contexte, où l'Etat ne constitue plus le recours naturel, les moyens de puissance ou de nuisance tendent à se privatiser, pour devenir les outils de civils ignorants des notions de *jus ad bellum* et de *jus in bello*<sup>36</sup>. Le « réensauvagement »<sup>37</sup> du monde, à travers les conflits qui y éclatent, ou la réapparition de « Terrae incognitae »<sup>38</sup> n'a pas d'autre origine que cette privatisation de la violence. Celle-ci s'exprime aussi dans le terrorisme ou les organisations mafieuses qui parviennent à gouverner des pays entiers de façon occulte, comme ce fut le cas en Colombie, comme ça l'est aujourd'hui en Albanie, et peut-être demain en Russie.

Dans ce contexte, la prévention semble bien le moyen privilégié pour tenter de reconstruire le monde et mettre en place de nouveaux équilibres de sécurité.

Par leur connaissance et leur expérience des phénomènes conflictuels, les militaires sont parmi les mieux placés pour contribuer efficacement à ce grand chantier mondial, dans lequel la France entend toujours jouer un rôle de premier plan. Dès lors, le discours et les actes gagneraient à bénéficier d'un rôle renforcé des militaires qui, mieux représentés et plus influents, permettraient une approche enrichie et une meilleure réactivité, dans le cadre d'une politique extérieure plus efficiente et mieux reconnue.

---

<sup>34</sup> Phénomènes remarquablement décrits par Philippe DELMAS, in « le bel avenir de la guerre », Essais Gallimard, 1995, mais aussi Jean-Christophe RUFIN, in « l'empire et les nouveaux barbares », Pluriel, 1991, ou le général de LA MAISONNEUVE, in « la violence qui vient », Arléa, 1997.

<sup>35</sup> Général de LA MAISONNEUVE, op. cit. p 75, qui évoque ce dilemme également en termes de théorie et d'action, de concept et de pratique.

<sup>36</sup> Droit à la guerre et droit dans, ou de la guerre.

<sup>37</sup> Le mot est d'A. GLUKSMANN.

<sup>38</sup> L'expression est de J.C. RUFIN, op. cit.

## Conclusion

Si le militaire a perdu une grande part de sa place au sein des centres de décision en France, il semble tout à fait capable, dans un contexte géostratégique en pleine mutation, de se réappropriier certains champs stratégiques pour la reconquérir.

En éclairant le politique et en lui fournissant des outils toujours plus adaptés, il influera positivement sur le rôle de la France dans le monde, contribuant à la mise en place de nouveaux équilibres de sécurité. Ainsi, il serait à même de mieux peser pour participer à une politique de « containment » de l'hégémonie américaine au sein de l'OTAN, et mieux encore à l'élaboration de l'identité européenne de défense.

De plus, il servira les intérêts de l'institution militaire, lui permettant de mieux rayonner dans le pays, ce qui constituera incidemment le meilleur gage du maintien du lien armées-nation, mais aussi de défendre la spécificité du métier des armes et de (re)devenir un observateur critique et un acteur écouté de l'adéquation entre les missions confiées par le pouvoir et les moyens que ce dernier est prêt à y consentir.

Car une banalisation du soldat, qu'elle s'exprime au sein de la société française ou à travers ses engagements extérieurs, ne pourra qu'accélérer les dangereux phénomènes de privatisation de la violence dans un monde où la crise, entendue génériquement, est d'abord liée à une insécurité grandissante et aux multiples origines (économiques, sociales, écologiques, politiques, militaires).

Pour cela, les responsables militaires doivent contribuer à donner un sens à la stratégie globale actuelle, en s'appuyant sur les pôles d'excellence naturels des armées. A cette condition, ils serviront utilement leur pays en évitant au soldat de se banaliser et de perdre son âme.

Les chantiers sont nombreux. Qu'il s'agisse de se positionner suffisamment vite dans le débat qui ne manquera pas de survenir sur une syndicalisation progressive des armées, ou de favoriser la priorité à accorder à la prévention, les responsables militaires doivent réellement investir davantage les centres de décision en France, ne serait-ce que pour permettre à l'institution de toujours maîtriser son destin.

L'opinion publique et les élus, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, sont peut-être davantage prêts que les militaires ne le croient à reconnaître la capacité d'une institution toujours plus ouverte à relever ce défi d'une influence accrue au service du pays.

Aux militaires d'en avoir la volonté !

## **Bibliographie**

### **Stratégie générale :**

Hervé COUTEAU BEGARIE      Traité de stratégie (Economica bibliothèque stratégique – 1999)  
Gal André BEAUFFRE      Introduction à la stratégie (Hachette-Pluriel – 1963, réed 1998)

### **Etudes stratégiques récentes :**

Gal E. de LA MAISONNEUVE      Incitation à la réflexion stratégique (Economica - 1998)  
Loup FRANCCART      Maîtriser la violence, une option stratégique (Economica – 1999)  
Stratégie n° 53      La stratégie française  
Stratégie n° 61      La défense française : état des lieux  
Concept d'emploi des forces      Lettre n°827/DEF/EMA/EMP du 23 juillet 1997 (SIRPA)

### **Ouvrages de géostratégie :**

Jean-Christophe RUFIN      L'empire et les nouveaux barbares (JC Lattes - 1991)  
Philippe DELMAS      Le bel avenir de la guerre (Essais Gallimard - 1995)  
Samuel HUNTINGTON      Le choc des civilisations (Odile Jacob – 1997)  
Zbigniew BRZEZINSKI      Le grand échiquier (Bayard éditions – 1997)  
Gal E. de La MAISONNEUVE      La violence qui vient (Arléa - 1997)

### **Ouvrages de réflexions générales sur la défense et ses enjeux :**

Gal COPEL      Vaincre la guerre (Lieu Commun – 1984)  
Gal DELAUNAY      La foudre et le cancer (Pygmalion / G.Watelet - 1985)

### **Ouvrages généraux sur l'armée :**

Jean GUISNEL      Les généraux  
J. MIALET/J. SCHLUMBERGER      Le moral des troupes 1962-1986 (Economica -1987)  
Jérôme BODIN      Les officiers français, grandeurs et misères 1870-1992 (1992)

### **Ouvrages divers :**

Jacques ATTALI      Dictionnaire du XXI<sup>e</sup> siècle (Fayard – 1998)  
Colloque      « servir la paix, éthique et responsabilités » (la documentation française –1996)